

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° 2008-7-8-3

Service consulté

**POLITIQUE DES ACTIONS EDUCATIVES
PROGRAMME : VIE SCOLAIRE
SUBVENTIONS POUR LES SORTIES
SCOLAIRES AVEC NUITEES (E055)**

Résumé : Le présent rapport propose le versement de subventions d'un montant total de 19.600,57 € pour les sorties scolaires avec nuitées.

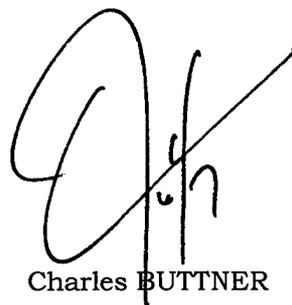
Par délibération n° 2008/I-8/02 du 13 décembre 2007, le Conseil Général a fixé sa politique en faveur des actions éducatives en 2008.

Un crédit de 342.633 € a été inscrit au budget primitif au titre des subventions versées par le Département pour les sorties scolaires avec nuitées.

La Commission Permanente a reçu délégation pour le suivi de cette action.

Le présent rapport vous propose le versement, aux organisateurs de sorties, d'un montant total de 19.600,57€, réparti conformément au tableau joint en annexe. Il sera prélevé sur les crédits du chapitre 65, nature 6574 ou 65737, fonction 21 ou 221 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service des Actions Educatives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 06 JUIN 2008

**Sorties scolaires avec nuitées
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SSN00658	ASC ECOLE ELEMENTAIRE HAUT-POIRIER MULHOUSE Séjour à la Roche à Stosswihr	3 341,25
SSN00674	ASS ECOLE BILINGUE FLORIMONT ABCM ZWEISPRACHIGE SCHULE INGERSHEIM Séjour au Centre Maison de la Nature à Muttersholtz	696,80
SSN00696	COLLEGE D'ILLFURTH Séjour au centre Don Bosco à Ferrette	1 183,00
SSN00699	OCCE ECOLE MATERNELLE LES BRUYERES SOULTZ Séjour au Rimllishof à Buhl	692,55
SSN00691	OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE PRIMAIRE HEIMERSDORF Séjour à la Renardière à Aubure	2 739,82
SSN00692	OCCE ECOLE ANNE FRANK COLMAR Séjour à la Renardière à Aubure	1 032,75
SSN00695	OCCE ECOLE ELEMENTAIRE STEINBACH Séjour à la Chaume à Orbey	4 677,75
SSN00697	OCCE ECOLE MATERNELLE FELDKIRCH Séjour au Rimlishof à Buhl	291,60
SSN00666	OCCE ECOLE MATERNELLE J MERMOZ RIEDISHEIM Séjour à la Roche à Stosswihr	1 336,50
SSN00694	OCCE 68 ECOLE ELEMENTAIRE A HIRN COLMAR Séjour à la Chaume à Orbey	1 640,25
SSN00698	OCCE68 ECOLE ELEMENTAIRE SONDERNACH Séjour à la Chaume à Orbey	1 968,30
Total		19 600,57

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 6 juin 2008

Service instructeur

Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° 2008-7-8-4

Service consulté

**CONCESSIONS DE LOGEMENTS DANS LES COLLEGES :
Collège Théodore MONOD à OTTMARSHEIM**

Résumé : Le présent rapport a pour objet la signature d'une convention d'occupation précaire d'un logement au collège Théodore MONOD à OTTMARSHEIM.

L'article R 216-15 du Code de l'Education prévoit que « lorsque tous les besoins résultant de la nécessité ou de l'utilité de service ont été satisfaits, le conseil d'administration, sur le rapport du chef d'établissement, émet des propositions sur l'attribution des logements demeurés vacants. La collectivité de rattachement peut accorder à des agents de l'Etat, en raison de leurs fonctions, des conventions d'occupation précaire de ces logements. »

Dans le cadre de cette procédure, le principal du collège Théodore MONOD à OTTMARSHEIM, agissant en vertu d'une délibération du conseil d'administration du 3 avril 2008, propose d'attribuer un logement F4 (13 rue du Chêne - droite) d'une surface de 74m², par convention d'occupation précaire, à Madame Dalila MOUGHRABI, secrétaire au collège Théodore MONOD.

Le montant de la valeur locative fixé par référence à l'avis du service des domaines du 29 avril 2008 s'élève à 443€ par mois (hors abattement de précarité), à compter du 1^{er} juillet 2008.

L'actualisation du loyer se fera selon l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE, base de départ : 2^{ème} trimestre 2007, soit 113,37.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer, et m'autoriser à signer la convention afférente sur la base du modèle de convention adopté par notre assemblée lors de sa réunion du 30 octobre 1998.



Charles BUTTNER